

Adresse de la société populaire de Montfaucon (Haute-Loire), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montfaucon (Haute-Loire), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 238;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19782_t1_0238_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

salut de la patrie, et non point à ces hommes qui n'ont crié si haut que pour tout désorganiser.

Pour nous, étroitement serrés autour de la Convention, nous jurons de lui faire un rempart de nos corps.

Vive la Convention nationale. Vive la République.

Suivent 40 signatures.

r

[*Le citoyen Jamon au président de la Convention nationale, Montfaucon, le 14 brumaire an III*] (23)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyen président,

Je suis chargé de la part de la société populaire de Montfaucon de vous faire parvenir son adresse à la Convention et de vous prier de vouloir bien la lui communiquer ; elle est l'expression des sentimens de confiance, de respect, et d'attachement que nous lui avons tous voué.

Je suis avec les sentimens de fraternité.

Signé, JAMON.

[*La société populaire de Montfaucon à la Convention nationale, Montfaucon, le 16 brumaire an III*] (24)

Citoyens représentans,

C'est avec une douce émotion que nous avons lu et relu votre adresse au peuple françois, nous y reconnaissons les principes gravés dans nos cœurs, notre attachement à la Convention est inviolable, c'est le point de réunion de tous les amis de la liberté ; nous avons juré et nous jurons donc de jamais nous en écarter, c'est le centre de toutes les forces de la République, c'est le rocher contre lequel viendront se briser les efforts réunis des ennemis du peuple.

Toujours ralliés à la voix de nos représentans, nous avons en horreur une tourmente continue, nous voyons avec joie le gouvernement révolutionnaire sagement ordonné acquérir une nouvelle force.

S'il est doux pour nous d'embrasser nos frères qui reviennent de leurs égaremens, nous sentons qu'il est juste et nécessaire de frapper les coupables obstinés, les hommes dangereux qui veulent tout bouleverser.

Nous nous empressons de dénoncer, ainsi que nous l'avons déjà fait les intrigants, ces hommes sans mœurs, sans probité, qui mettoient la terreur à l'ordre du jour et qui par leurs concussions étoient devenus le fléau de la société.

Si nous nous sommes empressés, dignes représentans, de vous communiquer nos pensées sur ce que nous croyons être utiles à l'affermis-

sement de la République, si éloignés de vous, si isolés et par là moins à portée de juger, nous avons été égarés, c'est un malheur pour nous, et non pour vous, lorsque nous nous sommes expliqués avec force, notre intention n'a jamais été que de vous prouver notre attachement aux principes républicains et non de nous écarter du respect que nous devons aux représentans de la plus illustre et de la plus glorieuse des nations.

Nous avons toujours reconnu qu'à vous seuls appartient le droit de nous donner des lois, que dans le moment que la Convention a parlé, c'est à nous à donner l'exemple de la soumission et de l'obéissance.

Notre dénouement est si entier que sur la motion d'un membre d'approuver et d'adhérer à votre dernier décret concernant les sociétés populaires, il a été passé à l'unanimité à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'il ne nous appartient pas de délibérer sur vos décrets, que nous devons les exécuter de suite, nous y soumettre de cœur et donc de suivre tout l'esprit et la lettre de la loi.

Les hommes de sang nous sont en horreur ainsi que tous les vrais républicains. C'est, citoyens représentans, contre ces monstres que nous déploions toute notre énergie. Il est tems que le calme et la paix terminent notre glorieuse révolution, il est tems que l'estime et la confiance renaissent, s'il est possible dans les cœurs de tous nos représentans, la République une indivisible qu'ils agissent donc de concert, que les factions, que les haines disparaissent du sol de la liberté, que tous les cœurs se confondent au sein de la Convention : tels sont nos vœux les plus ardens, leur accomplissement sera notre bonheur, mille et mille fois heureux, si nous pouvions contribuer, il n'est point de sacrifice que nous ne soions déterminés à faire pour y réussir.

Vive la Convention, vive la République.

Suivent 43 signatures.

s

[*Les citoyens de la commune de Loisy-sur-Marne à la Convention nationale, Loisy-sur-Marne, le 29 brumaire an III*] (25)

Liberté, Égalité, République ou la mort.

Législateurs,

Depuis les jours où vous avés frappé le tyran Robespierre, l'espérance des ennemis du Peuple se fixoit toute entière sur les Jacobins. Dans leur rassemblement liberticide, ils osoient conspirés encore contre l'autorité légitime dont vous êtes dépositaires : ils calomnioient, ils cherchoient à traverser les grandes mesures de justice et d'humanité, que vous avés fait succéder pour le salut du peuple, au régime de sang et de mort qui si longtemps a couvert la Patrie de désastres et de ruines. Et sans doute les complices et les instru-

(23) C 328 (2), pl. 1457, p. 14.

(24) C 328 (2), pl. 1457, p. 13.

(25) C 328 (2), pl. 1457, p. 10.